RAPPORT ALR2 DU DIMANCHE 24/03/2024

ARRIVEE :	06-02-09-08-14	
NON PARTANT :	10	
CAGNOTTE QUINTE	904 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	61 500	21
DESORDRE TIERCE	6 000	202
COUPLE VENANT	3 000	14
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	116 000	4
TIERCE VENANT	58 000	11
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE	0	0
DESORDRE QUINTE	315 500	2
QUARTE VENANT	157 500	3
TIERCE VENANT	0	0
MASSE PARTAGEE		4 751 000

COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	3 000	26
COUPLE PLACE A	1 500	38
COUPLE PLACE B	500	75
COUPLE PLACE C	2 500	27
SIMPLE GAGNANT	1 500	326
COUPLE PLACE A'	500	149
COUPLE PLACE B'	500	93
COUPLE PLACE C'	1 000	174
MULTI 4	199 500	3
MULTI 5	39 500	8
MULTI 6	13 000	51
MULTI 7	5 500	94
P SIMPLE GAGNANT	4 500	2
P SIMPLE PLACE A	4 000	1
P SIMPLE PLACE B	2 000	2
P SIMPLE PLACE C	500	5
MASSE PARTAGEE		3 138 000

CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 22 du cahier des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
7 889 000

,